



Le syndicat des ingénieurs & cadres
et des mensuels d'Airbus D&S

FO signe l'accord de Politique Salariale



3 avril 19 - n° 102

Pourquoi avons-nous signé ?

Nous avons obtenu l'application de notre clause de RDV en rattrapage de l'inflation 2018. Nous avons été les seuls à la défendre face à une position ferme de la Direction. La Direction s'est engagée à renégocier notre clause de RDV au prochain exercice.

Concernant un accord sur 24 mois, nous l'avons, dès la 1ère réunion, rejeté. La négociation nous a permis de trouver un compromis sur 18 mois. Notre revendication reste sur un accord annuel. La Direction s'engage à négocier le prochain exercice au printemps 2020 pour un an (01/07/20 - 30/06/21). L'AG* de 1% distribuée au 1er janvier 2020 est un acompte et permet de pallier la problématique induite par les outils informatiques utilisés pour établir la paie.

Le niveau d'AG* pour tous est très proche du niveau d'inflation prévisionnelle de 2019. **FO** a obtenu la suppression de la clause conditionnelle liée aux résultats industriels et économiques au motif que les salariés ont déjà de tels critères dans leurs objectifs et dans leurs primes (Intéressement et Participation).

FO Airbus D&S a obtenu l'alignement de la politique salariale sur le cadrage haut du groupe pour vous, salariés d'Airbus DS, suite à un travail de plusieurs années de dialogue social. C'est probablement ce qui explique la signature de l'ensemble des syndicats pour cet accord alors que certains ont refusé de signer par dogme dans les autres entités.

Une politique salariale de 4,05% sur 18 mois (01/01/19 au 30/06/20) Augmentation générale pour tous (Ingénieurs & Cadres I à IIIB et mensuels) en 2019 et 2020

	Année 2019 (rétroactif au 1er janv.)	1er semestre 2020
Ingénieurs & Cadres	AG* : 1 % AI : 2,05 % avec mini de 70€	AG* : 1 % versé sur paie de janvier 2020
IIIBex - IIIC	AI** : 3,05 %	AI** : 1 %
Mensuels	AG* : 1,25 % AI** : 1,8 % avec mini : 45 €	AG* : 1 % versé sur paie de janvier 2020
Budget Global	3,05 %	1 %

AG* : Augmentation générale - AI** : Augmentation individuelle - Date d'effet des promotions 2019 : 1er juin 2019

FO, toujours et plus que jamais un syndicat réformiste, exigeant, combatif et efficace.



Flashez-moi
pour
télécharger
l'appli



www.fo-airbus-ds-rp.fr

Frédéric Planche : Délégué Syndical Central / Jean Damien Bloquet : Coordinateur adjoint
FO Airbus / Grégory Vernon : Délégué Syndical, RS au CHSCT / Marc Lemaire : Délégué
Syndical, Membre CHSCT / Stéphanie Assimon - Jeremy Lafontaine : Délégués du Personnel
Yohann Burdeyron - Jeremy Lafontaine : Elus du CE / Florent Ferres : RS au CHSCT /
Philippe Charruyer : RS au CE

fometapole@airbus.com